

# Déclaration de la CGT Educ'Action 94 au CTSD du 5 septembre 2016

Madame la Directrice d'Académie, Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, nous tenions à vous faire part de notre surprise de ne pas avoir été destinataires de votre courrier informant les organisations syndicales de la nomination de Madame Valérie LEMAIRE. Nous sommes d'autant plus surpris-es que nous avons un siège au CTSD et au CDEN suite aux dernières élections professionnelles. Ce qui n'est pas le cas de certains destinataires du courrier.

De plus, notre demande de présence d'une experte est restée sans réponse, aucune convocation ne m'a été envoyée, mon IEN n'avait donc pas été prévenue. Ceci n'est pas acceptable. Nous vous remercions d'en tenir compte à l'avenir.

La rentrée 2016 se fait dans un contexte impacté par les événements tragiques de l'été et de ceux qui les ont précédés. Notre solidarité s'adresse d'abord à tous ceux et celles qui ont été touché-es. Si nous sommes favorables à un renforcement de la sécurité de nos concitoyen-nes, cela ne peut se faire au détriment de nos libertés. Nous ne pourrions admettre que les salarié-es et la population française soient placés de fait dans un état d'urgence permanent.

Cette situation douloureuse doit interroger la conscience de chaque citoyen-ne, le combat contre les formes de radicalisation passe avant tout par le respect des droits fondamentaux d'accès à l'éducation, à la culture, à la santé.

L'amélioration des conditions d'enseignement est un des leviers qui permet d'agir en ce sens. Pourtant, la CGT Educ'Action ne peut que dénoncer les conditions de la rentrée 2016 dans l'Education Nationale. Celle-ci se place, une fois de plus, sous le seau de l'austérité et de réformes destructrices.

Les 60 000 emplois promis il y a 5 ans ne sont toujours pas au rendez-vous et ne compensent ni les 80 000 suppressions du précédent quinquennat ni la hausse démographique. Les contre-réformes de ces dernières années (lycée, bac pro 3 ans, rythmes scolaires, réforme du collège) continuent de faire des dégâts au quotidien. On ne peut pas dire que la formation continue aura aidé les personnels à appréhender tous les changements. Pour ce qui est de la modification des rythmes scolaires, la CGT Educ'Action dénonce une réforme qui aggrave les disparités territoriales et sociales. En cette rentrée 2016, les communes changent les règles du jeu et bannissent très souvent la gratuité (les prix augmentent fortement) des temps périscolaires dont elles ont la responsabilité. Dans un contexte économique très difficile (baisse des dotations de l'Etat), les choix réalisés par certaines collectivités vont à l'encontre des intérêts des familles et des enfants. Ce sont tous les services proposés aux familles qui

subissent ces choix : coût de la restauration scolaire, coût des heures d'étude, coût des heures de garderie... L'objectif est simple : sélectionner par l'argent le nombre d'enfants pouvant accéder à ces activités péri-scolaires pour diminuer le nombre d'intervenants et ainsi faire des économies.

La CGT Educ'Action rappelle que la réforme des rythmes scolaires constitue bien un nouveau transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités aux lourdes conséquences subies par les familles les plus défavorisées.

Pour la CGT, la lutte contre les nouveaux rythmes scolaires n'est pas terminée.

Enfin, cette rentrée se fait avec la mise en place de nouveaux programmes à l'école élémentaire. Mais là encore, sans formation (faute de remplaçants), sans accompagnement, sans documents papiers, sans budget supplémentaire pour l'achat de nouveaux manuels. Les enseignants devront se débrouiller seuls.

Quant à la question des salaires, si l'on peut se réjouir d'un premier déblocage, les annonces sont très loin de compenser les 15 % de pertes en pouvoir d'achat depuis 2000.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, la situation pour les enfants et les personnels n'est plus acceptable.

Ainsi, lors de l'instance d'aujourd'hui, nous pensons essentiel de réclamer, avec les collègues, parents et élus présents devant les locaux de l'inspection une dotation supplémentaire en postes afin de répondre de manière ambitieuse aux besoins du terrain. Nous appelons toutes les écoles qui n'obtiendraient pas satisfaction à manifester au Ministère mercredi prochain, 7 septembre.

**L'état d'urgence ne pourra pas effacer nos revendications. Cette année encore, la CGT Educ'action sera fortement engagée auprès de tous les personnels de l'Education Nationale pour que nos conditions de travail s'améliorent et donc que les conditions d'apprentissage des élèves soient les meilleures possibles.**

**Le 8 septembre, la CGT appelle les personnels à la grève pour l'abrogation de la réforme du collège et restera engagée dans le combat contre la loi « travail » honteusement adoptée à coup de 49.3. La CGT appelle tous les personnels à se mobiliser le 15 septembre.**